# 

* Datum : 08-03-2013
* Taal : Frans
* Sectie : Wetgeving
* Bron : Numac 2013763215
* Auteur :

Justice de paix du premier canton de Namur
Mainlevée d'administration provisoire
Par ordonnance du juge de Paix du premier Canton de Namur prononcée en date du 26 février 2013 (REP. N° 1202/2013), il a été constaté que la mission de l'administrateur provisoire, Maître ELOIN, Anne-Cécile, avocat, dont le cabinet est établi à 5336 Courrière, rue du Fays 43, a cessé de plein droit lors du décès survenu le 05/02/2013 de la personne protégée, Mme LIVIN, Gilberte, née à Ham-sur-Sambre, le 8 avril 1927, en son vivant domiciliée à 5002 Saint-Servais (Namur), rue de Gembloux 301 et résidant à 5080 Rhisnes, La Seigneurie du Château sprl, rue de Gembloux 4.
Namur, le 26/02/2013.
Pour extrait conforme : le greffier, (signé) Gouy, Nancy.